

Procès verbal de l'Assemblée Générale

4 février 2007

B. Muller déclare l'A.G ouverte.

Il rappelle que seuls les membres de l'association ont droit de vote. On procède à la vérification du nombre de signatures avec le nombre de votants.

Election du bureau

Isabelle Vallat : secrétaire / Bernard Muller : président / Colette Ramel : trésorière

Joël Martellet et Holger Neupert : questeurs

Oui, à l'unanimité.

Approbation du PV de l'AG 2006 – 5 abstentions.

Une remarque : on n'a pas assez remercié les conseillers sortants.

Approbation de l'ordre du jour de l'AG 2007

Oui, à l'unanimité.

Rapport d'activités et moral par B. Millet

Cf. annexe

Réactions / discussions

M. Pictet : il remercie le pasteur d'avoir parlé de ce projet et il insiste sur le fait qu'il faut absolument aider la communauté de Taizé et il nous encourage à aller dans ce sens.

B. Millet : les paroisses qui accepteront de participer au rassemblement de décembre prochain doivent organiser un culte chaque matin, ainsi qu'une fête pour le 31 décembre et les paroissiens doivent être disponibles pour véhiculer les personnes accueillies : c'est donc un gros investissement.

M. Bauswein : il insiste sur les remerciements aux catéchètes et il demande des explications quant aux 3 nouveaux conseillers.

On lui explique qu'il y a 4 sièges vacants au CP. Comme les dernières élections triennales ont eu lieu en 2006, les sièges à remplir le sont jusqu'en 2009 ; mais pour cette année, il était trop tard pour organiser des élections intermédiaires.

E. Guillaume : pour Taizé, la question ne devrait pas se poser : il faut s'engager.

Francine : il est cependant difficile de s'engager sans avoir l'assurance que des paroissiens sont prêts à s'investir.

B. Millet suggère que, pour une fois, l'Eglise passe en premier...

M. Bauswein : il faudrait mettre par écrit ce à quoi on s'engage si on accepte d'héberger quelques personnes.

Pour B. Millet, ce serait une occasion de fêter le 31 décembre ensemble.

A-C.Fornier : le prochain Contact devra donner davantage de renseignements et de précisions.

B. Millet demande à ce qu'un coordinateur prenne en charge la supervision de l'événement au sein de notre église locale. Mme Evelyne Philipps se propose pour être coordinatrice.

Une feuille passera dans les rangs pendant le rapport de la trésorière pour que ceux qui désirent participer à l'accueil puissent déjà s'inscrire.

M. Jaccard se dit heureux de voir les échanges transfrontaliers se poursuivre.

Le rapport est approuvé par l'AG – 3 abstentions.

Rapport de la trésorière

Comptes 2006

On compte 149 donateurs, en baisse.

Cette année, la cible a été honorée. C. Ramel remercie toutes les personnes qui ont participé à la vie de notre Eglise et qui nous ont permis de respecter notre budget.

P. Martin s'interroge sur le type de décisions que prend l'AG ; il ne se souvient pas notamment d'un vote concernant l'entretien des bâtiments.

En fait, ce n'est pas l'AG qui doit voter les décisions pour l'entretien des bâtiments, mais le CP. C'est donc bien aux conseillers que revient la responsabilité de l'entretien des bâtiments. Selon P. Maillard, l'AG avait été informée l'an dernier des frais qui allaient être engagés.

Les frais budgétés pour l'entretien s'élevaient à 7'500 euros ; 5'310,95 ont été utilisés. Les travaux pour le toit ont été décalés d'une année.

B. Muller : beaucoup de demandes de subvention seront faites – dossier en cours de réalisation – à hauteur de 170'000 euros.

C. Ramel précise que le projet n'est pas encore lancé : tout est reporté sur le budget 2007.

Mme Dubout trouve les résultats exceptionnels et félicite la trésorière. Elle approuve le fait de faire des provisions pour les bâtiments.

B. Muller ajoute que ces résultats sont l'œuvre à la fois de la trésorière et de la commission des bâtiments qui font ensemble un énorme travail.

P. Martin s'interroge sur la pertinence ou non d'un panneau solaire.

B. Millet répond que deux chaudières neuves ont été installées pour le presbytère et le temple ; leur pouvoir chauffant est important : on ne va donc pas investir dans des panneaux solaires. Si le toit doit être changé, c'est parce qu'il y avait des problèmes au niveau des tuiles, trop poreuses.

R. Paucod précise que les panneaux solaires sont utilisés pour l'eau chaude uniquement : ce n'est pas vraiment rentable uniquement pour l'appartement pastoral.

P. Mayard ajoute que le temple se situe près du château et que le site est protégé : on ne peut donc pas faire tout ce qu'on veut.

Mme Sinzig propose l'installation de chéneaux pour la récupération de l'eau de pluie.

E. Guillaume se réjouit que les travaux suscitent beaucoup de discussions : cela pousse la commission au travail et à la réflexion

R. Paucod demande si un budget pourrait être alloué à la catéchèse pour acheter du matériel et, éventuellement, pour un peu d'investissement.

Approbation des comptes 2006 – oui à l'unanimité.

Budget 2007

Les demandes de subventions s'élèvent à 170'000 euros. On espère recevoir au moins 15'000 euros.

La cible augmente légèrement : 70'400 euros. Le budget pour les travaux est de 47'000 euros.

M. Bauswein demande s'il est réaliste de prévoir autant pour les travaux. Il pose la question des critères de choix s'il n'y a pas assez d'argent pour tout faire.

C. Ramel répond que le CP donne priorité à la contribution ; un donateur anonyme – qu'elle tient à respecter – a donné pour des affectations particulières.

M. Bauswein voudrait avoir un récapitulatif sur les dix dernières années.

C. Ramel n'est pas d'accord de faire cela ; elle préfère se tourner vers l'avenir : « Je veux maîtriser le budget et dégager de l'énergie pour le futur ».

Francine : l'Eglise cherche-t-elle quelqu'un pour habiter à Farges ?

C. Ramel répond que de nombreux courriers ont été envoyés.

B. Millet ajoute qu'on a reçu plusieurs réponses et qu'il faudra faire un choix.

B. Muller rappelle que l'élaboration d'un budget – puis son vote – est toujours un acte de foi.

P. Martin voudrait savoir pourquoi notre cible a augmenté.

On lui répond que le nombre des pasteurs ne diminue pas et qu'il doit y avoir une solidarité entre les paroisses.

P. Martin pense qu'il faut motiver les paroissiens pour qu'ils donnent pour la cible, mais ils ne savent pas toujours à quoi va servir leur argent : des explications, un supplément d'informations seraient nécessaires pour tous, et surtout pour les non-initiés. Pourquoi n'y a-t-il ni collectes spécifiques ni collectes d'entraide ?

B. Millet rappelle qu'il y a déjà eu des collectes spécifiques, par exemple, pour l'ACAT ; au niveau des pauvres, il existe un comité gessien qui donne au pasteur une enveloppe pour aider les nécessiteux. Il tient à préciser que la pauvreté économique est une chose, mais il ne faut pas oublier la pauvreté spirituelle.

Si nous étions sollicités, le pasteur organiserait des collectes spécifiques à la sortie des cultes.

Cornélia pense que si un paroissien était dans le besoin, les autres l'aideraient.

Approbation du budget 2007 – 2 abstentions – 1 départ.

Divers

C. Ramel nous informe qu'il est encore possible de changer ses billets en francs et d'en faire profiter la paroisse.

B. Millet conclut sur une remarque de l'Eglise vaudoise :

« Qui n'est pas prêt à offrir un café par jour à son ami Jésus-Christ ? », c'est-à-dire environ 2 euros par jour. Donnons donc au moins cette somme à notre Eglise !

51 votants